

■ L'interview

COMMENT ACCÉDER AUX MARCHÉS PUBLICS EUROPÉENS ?



Interview de **Isabelle Renouf**, chargée d'information à l'EIC de Basse-Normandie en charge des marchés publics européens.

Quelle est la place des marchés publics européens dans l'UE ?

Isabelle Renouf : Les marchés publics représentent 16% du PIB européen, soit 1500 milliards d'euros environ. C'est une source d'activité réelle pour les entreprises. En effet, 53% des PME qui ont répondu à un ou plusieurs appels d'offres européens au cours des trois dernières années se sont vu attribuer un marché.

Combien d'appels d'offres sont publiés ?

I.R. : Chaque jour, 500 à 700 appels d'offres sont publiés. Et ce nombre ne cesse de croître, notamment avec l'arrivée des 10 nouveaux Etats membres de l'UE.

Comment accéder aux appels d'offres européens ?

I.R. : L'EIC de Caen propose un **service de veille par abonnement annuel**. Ce service permet d'accéder à tous les appels d'offres de son secteur publiés au JOUE et de saisir ainsi les opportunités d'affaires offertes par ces marchés.

Outre les appels d'offres ou avis de marché, sont disponibles les avis d'attribution de marché, indiquant le nom de l'entreprise retenue, et les avis de pré-information, paraissant quelques mois avant l'appel d'offres.

Quelles sont les démarches à entreprendre pour vendre ses produits ou services aux secteurs publics des Etats de l'UE ?

I.R. : 1) Récupérer l'information et accéder aux appels d'offres : pour cela, la veille Marchés Publics proposée par l'EIC de Caen est un bon outil d'accès à cette information.

2) Demander le cahier des charges au pouvoir adjudicateur (l'Etat, l'Armée, les administrations régionales ou locales, les établissements publics, etc).

3) Préparer les documents qui doivent accompagner l'offre : l'entreprise qui soumissionne est souvent appréciée en fonction de ses capacités et de son sérieux.

4) Lire le cahier des charges avec grande attention, calculer ses prix avec précision, et soumettre une offre claire.

FORMATIONS MARCHÉ PUBLICS :

Afin de donner toutes les chances aux entreprises bas-normandes d'accéder aux marchés publics français et européens, l'EIC propose une formation « Comment répondre à un marché public ? » pour faire le point sur les règles de la concurrence à observer, les pièges à éviter, ce que l'administration peut vous demander, ... et se renseigner sur les procédures, les voies de recours, etc...

• le 19 octobre à Cherbourg (CCI)

• le 20 octobre à Saint-Lô (antenne CCI Centre et Sud Manche à Agneaux)

Renseignez-vous auprès de l'EIC de Basse-Normandie pour vous inscrire : Tél : 02 31 54 40 39

■ ZOOM sur...

ECTIST est un dispositif de soutien dans le domaine de la R&D européenne, pour les entreprises tournées vers les technologies et l'innovation. Des offres de partenariats de ce dispositif, concernant le 6^e programme cadre de recherche et développement sont disponibles sur le site d'ECTIST ainsi que les appels à propositions encore ouverts <http://www.ectist.com>

L'EIC de Haute-Normandie offre ainsi la possibilité aux PME régionales d'optimiser leur recherche de partenaires européens pour des projets de recherche.

Contact : vous souhaitez nous rencontrer pour plus d'information sur cette opération, appelez l'EIC de Rouen au : 02 35 88 44 42



■ Le marché intérieur et...

La nouvelle directive Machines

Directive 2006/42/CE - JOUE L 157 du 9 juin 2006

Le Parlement Européen et le Conseil ont adopté une nouvelle directive Machines le 17 mai 2006. Elle correspond à une refonte de la directive 98/37/CE qui avait subi des modifications substantielles. Cette directive devra être transposée dans les Etats membres le 29 juin 2008 au plus tard pour que ses dispositions prennent effet au 29 décembre 2009.



Objectif : permettre la libre circulation des produits dans les 25 Etats de l'UE sous réserve qu'ils respectent les exigences minimales de protection de la santé et de la sécurité des utilisateurs de ces machines. Les machines concernées sont nombreuses et variées et sont utilisées par des consommateurs et travailleurs.

Modifications :

- Précision du champ d'application de la directive : le matériel électrique concerné par la directive basse tension est exclu de la directive Machines tandis que pour les ascenseurs la directive modifie la directive 95/16/CE afin de bien distinguer les appareils soumis à l'une ou l'autre directive,
- Intégration des quasi-machines dans le champ d'application de la directive : produits semi-finis et machines à incorporer sont désormais soumis à une procédure spécifique,
- Précision des procédures d'attestation de conformité par les fabricants : la directive présente clairement les éléments à intégrer dans le dossier technique pour les machines et la documentation technique pertinente pour les quasi-machines,
- Augmentation de l'harmonisation des organismes et procédures de certification : il existe actuellement trop de divergences entre les Etats membres.

■ Pays de l'Union européenne

FINLANDE

Capitale : Helsinki
Superficie : 338 145 km²
Population : 5,2 millions d'hab.
Monnaie : Euro
Taux standard de TVA : 22%

Système politique : Parlement monocaméral
Opportunités d'affaires : nouvelles technologies, télécommunications, industrie forestière, papier...

La Finlande succède à l'Autriche à la présidence de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2006.

Les principaux thèmes de la présidence finlandaise sont la mondialisation, le vieillissement, le pouvoir d'achat, le réchauffement climatique et la sécurité, thèmes correspondant au programme de travail opérationnel pluriannuel 2004-2006.

Helsinki désire également maintenir en vie le débat sur l'avenir de l'Union, le gouvernement estimant qu'«il est possible d'accroître la confiance des citoyens en atteignant des résultats concrets sur des dossiers où l'Union est mieux placée pour agir que les Etats Membres isolément».

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://www.eu2006.fi>



■ Brèves réglementaires

Mers et océans : donnez votre avis

La Commission européenne a publié le 7 juin dernier un livre vert intitulé «Vers une politique maritime de l'Union : une vision européenne des océans et des mers», dans lequel, lançant un des processus de **consultation** les plus vastes de l'histoire de l'Union européenne, elle demande aux citoyens de donner leur avis sur la manière de gérer les mers et océans. http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy_en.html

Additifs alimentaires : nouvelle réglementation

Une directive a été adoptée le 2 juin modifiant la directive 95/2/CE sur les **additifs alimentaires**

taires autre que les colorants et édulcorants, et la directive 94/35/CE sur les édulcorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires.

La nouvelle directive autorise de nouvelles substances et modifie certaines dispositions antérieures pour tenir compte des avancées technologiques.

R&D : faites connaître vos difficultés !

Une **consultation publique** sur la coopération transnationale en matière de recherche et le transfert de connaissances entre la recherche et l'industrie est ouverte jusqu'au 19 juillet.

L'objectif de cette consultation est d'identifier les principaux problèmes que rencontrent les organismes de recherche (tels que les universi-

tés) et l'industrie en travaillant ensemble et de permettre aux communautés scientifiques et industrielles de proposer des solutions.

<http://ec.europa/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=KTconsultation>

Slovénie : la Commission propose une adhésion à l'Euro le 1^{er} janvier 2007

Selon la Commission européenne, la Slovaquie est parvenue à un degré élevé de convergence économique avec les autres Etats membres de l'UE et elle remplit les conditions nécessaires pour entrer dans la zone Euro en janvier 2007. La décision sera prise en juillet par le Conseil des ministres des finances de l'UE, après consultation du Parlement européen.

A suivre...

■ Opportunités d'Affaires

RÉF. : 200610601

Une entreprise grecque dans le secteur de l'informatique cherche des partenaires pour le développement d'application b2b et b2c, pour faire de la recherche et développement et du transfert de technologie.

RÉF. : 200610697

Une entreprise bulgare recherche des sous-traitants dans la construction de réseaux informatique, développement de système de surveillance, développement de serveurs utilisant Windows ou Linux.

RÉF. : 200610703

Une entreprise grecque spécialisée dans l'édition d'ouvrages éducatifs cherche des partenaires pour une distribution réciproque de produits.

RÉF. : 200610708

Une entreprise espagnole développant des produits à base de poisson cherche des partenaires pour collaborer dans le développement de nouvelles méthodes de production et de fabrication dans l'industrie alimentaire.

■ Le réseau à votre service !

Après 2 ans de pratique, l'élargissement à 10 nouveaux Etats membres («NEM») a donné lieu à un premier bilan de la Commission européenne, le 3 mai 2006. La communication publiée permet de dresser un tableau économique des différents impacts de cette ouverture sur l'Europe Centrale et Orientale.

L'actualité met en exergue fréquemment des situations humaines et économiques difficiles, dans le cadre de sous-traitances ou de fermetures d'usines, souvent perçues comme la résultante directe et exclusive de l'élargissement.

Ce cahier de l'Europe a pour objectif de permettre à chaque entrepreneur de connaître plus précisément les règles applicables à la mobilité des travailleurs et des entreprises prestataires de services et d'identifier, le cas échéant, les pratiques anormales. La reprise de l'acquis communautaire, dès le 1^{er} mai 2004, par les 10 NEM, comprend par exemple l'application de dispositions comme celles sur le détachement des salariés en Europe (une directive de 1996 !) et le respect des dispositions nationales impératives (notamment en droit du travail) des Etats sur le territoire desquels sont réalisées les prestations.

Publication gratuite disponible au 02 35 88 44 42



■ Agenda

- 19 octobre 2006 : Formation : «**Réussir ses marchés publics**» - Lieu : CCI Cherbourg
- 20 octobre 2006 : Formation : «**Réussir ses marchés publics**» - Lieu : Antenne CCI à Agneaux

EIC Basse-Normandie
Anne-Colette Rault et Isabelle Renouf
Tél : 02 31 54 40 38/39 - Fax : 02 31 54 40 41
eic-fr260@basse-normandie.cci.fr
<http://www.basse-normandie.cci.fr>

EIC Haute-Normandie
Géraldine Lecarpentier et Véronique Tetu
Tél : 02 35 88 44 42 - Fax : 02 35 88 06 52
geraldine@haute-normandie.cci.fr
<http://www.drakkaronline.com>